

Programmation Pluriannuelle des Énergies (PPE)

Il faut partir des besoins des citoyens et des réalités économiques, sociales et environnementales

La Commission Nationale du Débat Public sur la PPE vient de fixer le cadre de ce premier débat sur la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie. Celui-ci aura lieu du 19 mars au 30 juin et utilisera différents moyens : débats classiques, réseaux sociaux, panels de citoyens voire des « ateliers de controverse » sur certains sujets très sensibles.

Rappelons que la loi prévoit que la prochaine PPE sera **arrêtée par le Gouvernement à la fin de 2018 et traitera de toutes les énergies**. Pour la période 2018-2023, elle sera prescriptive et pour la période 2024-2028, elle sera indicative.

Le débat aura comme base un document de 172 pages rédigé par le Ministère de l'Énergie ([www.ppe.debatpublic.fr](http://www.ppe.debatpublic.fr)).

Comme souvent en matière énergétique, il y a le risque que le débat soit préempté pour des raisons idéologiques par les quelques ONG anti-nucléaires. Si cela était le cas, cela serait un échec et un nouveau débat pour rien...

Pour FO Énergie et Mines, au contraire, **ce débat public doit se garder de tout dogmatisme et partir des besoins des citoyens et des réalités économiques, sociales et environnementales**.

Partir des besoins, c'est **prendre en compte la réalité de la précarité énergétique** qui frappe malheureusement plusieurs millions de nos concitoyens. Cette situation reste un véritable scandale !

#### PARTIR DES RÉALITÉS :

■ C'est prendre en considération le fait que l'électricité ne représente que 25% de l'énergie consommée et que **les énergies fossiles et notamment le pétrole (44% à lui seul) est largement majoritaire**.

■ C'est donc **utiliser l'électricité comme vecteur de décarbonation de l'économie**, en substituant l'électricité aux énergies fossiles en particulier pour le pétrole. C'est vrai dans les transports avec le développement du véhicule électrique en lieu et place des véhicules thermiques. C'est vrai aussi pour les bâtiments, quatre millions de nos concitoyens étant encore chauffés au fuel.

■ C'est souligner que grâce à un mix électrique associant nucléaire et hydraulique, la première énergie renouvelable, **l'électricité française est l'une des moins carbonées d'Europe**. Dans ces conditions, vouloir massivement substituer des énergies renouvelables intermittentes à du nucléaire ne ferait absolument pas avancer la lutte contre le changement climatique, bien au contraire.

■ C'est aussi **être transparent sur le coût des mesures de développement des énergies renouvelables** sur les factures des consommateurs et intégrer la dimension sécurité d'approvisionnement, l'électricité n'étant pas stockable

■ C'est souligner que **le nucléaire**, que certaines ONG veulent voir disparaître et que FO défend vivement, est **la troisième filière industrielle française employant 220.000 salariés**. C'est pourquoi FO est contre toute fermeture politique des centrales nucléaires, que ce soit à Fessenheim ou ailleurs !

■ C'est rappeler que **si la transition énergétique devait s'accompagner d'un dumping social, elle serait un échec**. Or, chacun sait que pour ce qui est de la production d'électricité, les entreprises exploitant des énergies renouvelables intermittentes n'appliquent pas le statut du personnel des IEG, contrairement aux autres moyens de production. C'est pour FO inacceptable.

FO Énergie et Mines qui a participé activement aux côtés de sa Confédération aux débats préparatoires à cette PPE, va poursuivre son travail d'explication sur ce sujet essentiel pour notre pays, pour le service public et pour les salariés.

**Dans les prochaines semaines, un « cahier d'acteurs » sera adressé à la Commission Particulière du Débat Public sur la PPE faisant la synthèse des positions défendues par notre organisation syndicale.**